

33-213300692-20210223-12-DE

ENTRE LA VILLE DU BOUSCAT ET L'USB TENNIS sé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/02/2021 Affichage : 25/02/2021

Entre les soussignés :

La commune du Bouscat, représentée par son Maire en exercice, Monsieur Patrick BOBET, autorisé à la signature du présent avenant par délibération du conseil municipal du Bouscat en date dud'une part,

Et

l'USB Tennis, représentée par son Président en exercice, Monsieur David VREL, d'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

L'article 7 de la convention de partenariat est complété par un article 7 Bis, rédigé comme suit :

ARTICLE 7 Bis: CONTRIBUTION FINANCIERE 2021

- **7bis .1**: La Ville s'engage à verser à l'association, une subvention de 57 500 € pour l'année 2021 destinée à contribuer à l'exercice de son activité, étudiée sur la base du budget prévisionnel fourni par l'association et sur laquelle l'USB a donné un avis favorable, se décomposant comme suit:
 - Une subvention de fonctionnement de 43 000€
 - Une subvention exceptionnelle de 14 500 € au titre notamment de l'organisation du tournoi annuel et de l'augmentation des charges depuis plusieurs années
- **7bis 2**: La contribution financière sera créditée au compte de l'association selon les procédures comptables en vigueur.
- **7bis 3 :** Le budget prévisionnel du programme d'actions indique le détail par action des coûts éligibles à la contribution financière de la Ville.
- **7bis 4**: La contribution financière apportée à l'association ne peut faire l'objet d'un versement à d'autres organismes ou associations.
- **7bis 5 :** Au titre de l'année 2021, une subvention exceptionnelle d'investissement, à hauteur de 25 000 €, est versée à l'association dans le cadre de sa stratégie de modernisation des infrastructures. Cette subvention d'investissement sera versée en deux temps, à savoir :
 - ✓ 10 000 € à la signature de la convention
 - ✓ 15 000 € sur présentation des factures.

Le Bouscat, le

Le Président de l'USB TENNIS

Le Maire du Bouscat

David VREL Patrick BOBET